Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

1. Identification du mélange et de la société

1.1. Identificateur du produit

ODOPHYL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Désinfectant à usage vétérinaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SYNTHESE ELEVAGE
Rue Marie Curie
35137 PLEUMELEUC – France
Tél : 02.99.06.10.06 – Fax : 02.99.06.10.11
E-mail : contact@syntheseelevage.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

INRS : +33(0)1.45.42.59.59
BNPC : +33(0)3.83.32.36.36
Synthèse Elevage : 02.99.06.10.06 (du lundi au vendredi 8h30-17h30)

2. Identification des dangers

2.1. Classification (de la substance) du mélange

Ce produit est classé dangereux selon la Directive 1999/45/CE et ses amendements :

Xi IRRITANT
N DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
INFLAMMABLE

2.2. Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon la Directive 1999/45/CE et ses amendements

Composantscontribuantaudanger :
Chlorocrésol

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

Pictogrammesdedanger :

Mentionsdedanger :
R10 : Inflammable
R41 : Risque de lésions oculaires graves
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Conseilsdeprudence :
S2 : Conserver hors de la portée des enfants
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
S23 : Ne pas respirer les vapeurs
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant
S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité

2.3. Autres dangers

-

3. Composition / Informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

3.2. Mélanges

Substancescontribuantaudanger :

Nom chimique	Classification selon 1999/45	Classification CLP	Concentration
Propan-2-ol	Xi, F R11, R36, R67	Flam.liquid.2, Eye.Irrit.2, STOT SE 3 H225, H319, H336	10 % < - < 25 %
Chlorocrésol	Xn, N R21/22, R41, R43, R50	Acute Tox.4, Skin.Sens.1, Eye.Dam.1, Aquatic Acute 1 H302, H312, H317, H318, H400	2.5 % < - < 10 %
Dodecylbenzenesulfonate de sodium	Xn R22, R38, R41	Acute Tox.4, Skin.Irrit.2, Eye.Dam.1 H302, H315, H318	2.5 % < - < 10 %
2-benzyl-4-chlorophenol	Xi, N R38, R41, R50/53	Skin.Irrit.2, Eye.Dam.1, Aquatic Chronic 1 H315, H318, H400	2.5 % < - < 10 %
Alcools en C 10 – C 16 ethoxyles	Xi, N R41, R50	Eye.Dam.1, Aquatic Acute 1 H318, H400	0 % < - < 2.5 %

Autressubstancesdangereuses :

-

N°CAS/N°EINECS :

Nom chimique	N° CAS	N° EINECS
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7
Chlorocrésol	59-50-7	200-431-6
Dodecylbenzenesulfonate de sodium	-	270-115-0
2-benzyl-4-chlorophenol	120-32-1	-
Alcools en C 10 – C 16 ethoxyles	68002-97-1	-

Substancesayantdesvaleurslimitesd'expositionprofessionnelle(VLEP) :

Propan-2-ol

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Amener à l'air libre et faire respirer de l'air frais. Maintenir au chaud et au repos.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

Contact avec la peau :	Enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau au moyen d'un savon doux et d'eau puis rincer à l'eau chaude. En cas de manifestation allergique, consulter un médecin. Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement et abondamment avec un léger filet d'eau pendant environ 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les lentilles de contact. Consulter systématiquement un spécialiste et lui montrer l'étiquette.
Ingestion :	Ne rien faire absorber par la bouche. Garder au repos. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

-

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

-

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Les poudres chimiques, le dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs conviennent pour de petits feux.
En cas d'incendie, utiliser : eau pulvérisée ou brouillard d'eau, mousse, poudres polyvalentes ABC, poudres BC, dioxyde de carbone (CO_2), eau avec additif AFFF (Agent Formant Film Flottant), halons.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange

Le produit est inflammable.
En cas d'incendie, formation possible de monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO_2), dioxyde de soufre (SO_2), chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome isolant.

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection adéquate. Ventiler les locaux. Eliminer les sources d'ignition. Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer dès que possible tout épandage en récoltant le produit au moyen d'un produit absorbant non combustible (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées...). Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Références à d'autres sections

Section 7 : manipulation et stockage
Section 8 : contrôle de l'exposition / protection individuelle
Section 13 : considérations relatives à l'élimination

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les personnes qui ont des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent en aucun cas manipuler ce mélange.

Eviter toute exposition inutile. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Utiliser les équipements de protection individuelle. Lire l'étiquette et les informations concernant le produit avant toute utilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques avec des branchements sur la terre. Mettre toujours à terre lors de transvasement. Porter des chaussures et des vêtements antistatiques et réaliser les sols en matériau conducteur.

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans l'emballage d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver les emballages fermés hors de leur utilisation. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisations finales particulières

-

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Propane-2-ol : VLE : 400 ppm – 980 mg/m^3

8.2. Contrôle de l'exposition

Hygièneindustrielle :

Assurer une ventilation générale du local. Douche et fontaine oculaire à proximité des lieux de travail. Après chaque usage, laver systématiquement les équipements de protection individuelle.

Les règles de bonne hygiène industrielle doivent également s'appliquer à ce produit :

- Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant la manipulation.
- Ne pas laisser à la portée des enfants.
- Interdire l'accès aux personnes non autorisées.
- Laver consciencieusement les mains et la figure après manipulation.

Equipementdeprotectionindividuelle :

Protection respiratoire :	Porter un appareil de protection respiratoire approprié, classe FFP2 conforme à EN 14387 (filtres A1 marron)
Protection des mains :	Porter des gants de protection à résistance chimique (EN 374), type caoutchouc nitrile (NBR) ou Néoprène.
Protection des yeux :	Porter des lunettes à protection latérale, conformes à EN 166. En cas de pulvérisation, porter un écran facial conforme à EN 166.
Protection du corps :	Porter des vêtements de protection appropriés, en particulier une combinaison et des bottes ou demi-bottes conformes à EN 13832-3.

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés chimiques et physiques essentielles

Aspect :	Liquide fluide
Intervalle de point d'éclair :	21°C <= PE <= 55°C
Point d'ébullition :	Non applicable
Point de décomposition :	Non disponible
Point de fusion :	Non applicable
Point d'auto-inflammation :	Non applicable
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité :	1 g/cm^3
Solubilité :	Diluable dans l'eau
pH :	3

9.2. Autres informations

-

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours…). Eviter l'accumulation de charges électrostatiques, l'échauffement, la chaleur, les flammes et les surfaces chaudes.

10.5. Matières incompatibles

Hypochlorite de sodium, nitrates, peroxydes.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

10.6. Produits dangereux de décomposition

La décomposition thermique peut dégager du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, du dioxyde de soufre et du chlorure d'hydrogène.

Ces informations concernent le mélange proprement dit. L'application du mélange sous forme diluée doit être effectuée en conformité avec les indications fournies sur la fiche technique.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Rque : fiche(s) toxicologique(s) INRS disponible(s) : propan-2-ol (CAS 67-63-0)

- Toxicité aiguë :
DL50 (orale, rat) > 5000 mg/kg

- Toxicité chronique:
Aucune donnée disponible.

- Sensibilisation :
Aucune donnée disponible.

- Génotoxicité :
Aucune donnée disponible.

- Cancérogénicité :
Aucune donnée disponible.

- Tératogénicité :
Aucune donnée disponible.

A l'étude des résultats de toxicité des substances présentes dans le produit et selon la Directive 1999/45/CE, la préparation **ODOPHYL** est classée préparation dangereuse pour la santé :
Xi irritant

Effetslocaux :
Risque de lésions oculaires graves.
Peut entraîner une réaction allergique par contact cutané.
Effets narcotiques : somnolence, narcose, diminution de la vigilance, perte de reflexes, manque de coordination ou vertige. Peuvent entraîner de violents maux de tête, des nausées, des troubles du jugement, des étourdissements, de l'irritabilité, de la fatigue ou des troubles de la mémoire.

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

- **Toxicitépourlespoissons** :

2-benzyl-4-chlorophénol : CL50 <=10 mg/l

- **Toxicitépourlesdaphnies** :

2-benzyl-4-chlorophénol : CE50 (48h, Daphnia magna) : 0,59 mg/l

- **Toxicitépourlesalgues** :

2-benzyl-4-chlorophénol : CI50 (72h, Algae): 0,20 mg /l

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

-

A l'étude des résultats d'écotoxicité des substances présentes dans le mélange et selon la Directive 1999/45/CE, **ODOPHYL** est classé préparation dangereuse pour l'environnement :

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. Considérations relatives à l'élimination

La gestion appropriée des déchets du produit et/ou de son récipient doit être déterminée conformément à la Directive 2008/98/CE.

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

13.1. Méthode de traitement des déchets

Déchets:
L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau.

Emballages souillés:
Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé pour la collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Code déchets :
16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses mis au rebus

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas classé selon la réglementation relative au transport (ADR/RID).

14.1. N° ONU

1993

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (propan-2-ol), 3, III, D/E

14.3. Classe de danger pour le transport

Classe 3 : matières inflammables

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Produit dangereux pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac

-

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

ADR/RID:

Classe	Classification	Groupe	Etiquette	N° ident. Danger	LQ / EQ	Code tunnel	Dispositions
3	F1	III	3	30	5 L / E 1	3 (D/E)	274 601 640 EE

IMDG:

Classe	Groupe	2nde étiqu.	FS	LQ / EQ	Dispositions
3	III	-	F-E,S-E	5 L / E 1	223 274 955

IATA:

Classe	Groupe	2nde étiqu.	Cargo	Cargo	Passager	Passager	EQ	Note
3	III	-	366	220 L	355	60 L	E1	A3
3	III	-	-	-	Y344	10 L	E1	A3

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit est classé et étiqueté conformément à la réglementation européenne en vigueur sur les préparations dangereuses (Directive 1999/45/CE).

Ce produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupante au sens du règlement CE 1907/2006 (REACH).

Etiquetage selon la réglementation relative aux biocides (Directive 98/8/CE) :
TP3 – Chlorocrésol (CAS 59-50-7) : 99.00 g/kg
TP3 – 2-benzyl-4-chlorophénol (CAS 120-32-1) : 49.50 g/kg

Nomenclature des installations classées :
1432 – Liquides inflammables

Tableau des maladies professionnelles :
N°65 – Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
N°84 – Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

-

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

16. Autres informations

Signification des symboles et des abréviations de risque mentionnés dans la section §3 :
Xi : irritant
Xn : nocif
C : corrosif
N : dangereux pour l'environnement
F : inflammable

R11 : Facilement inflammable
R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion
R22 : Nocif en cas d'ingestion
R36 : Irritant pour les yeux
R38 : Irritant pour la peau
R41 : Risque de lésions oculaires graves
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
H302 : Nocif en cas d'ingestion
H312 : Nocif par contact cutané
H315 : Provoque une irritation cutanée H317 :
Peut provoquer une allergie cutanée H318 :
Provoque des lésions oculaires graves H319 :
Provoque une sévère irritation des yeux H336 :
Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux règlements 453/2010/CE et 1272/2008/CE et à leurs amendements.
Source principale de données : FDS fournisseur version 1, révision 4 du 26/10/2012.

Nature des modifications par rapport à la version antérieure : Identifications des dangers (§2).

Du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00
02 99 55 59 63
contact@petelevage.com

http://www.petelevage.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Règlement CE 453/2010

ODOPHYL

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné à la date de ce document. Ils proviennent de sources que nous considérons de bonne foi. Néanmoins, ils sont fournis sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude.
Ils ne dispensent pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité. Les conditions dans lesquelles le produit est utilisé ne sont pas sous notre contrôle, l'utilisateur final est responsable du niveau de risque encouru, dans le cadre de la législation en vigueur, et doit s'assurer que toutes les précautions nécessaires sont respectées lors de l'utilisation du produit. L'attention des utilisateurs est en particulier attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.